

# François Braun lance les travaux préparatoires aux Assises de la Pédiatrie et de la Santé de l'enfant

publié le 08.12.22 mise à jour 13.01.23

Communiqué de presse de François Braun Communiqués de presse d'Agnès Firmin Le Bodo Communiqués et dossiers de presse Enfance Hôpital Organisation des soins Professionnels Santé Santé des populations Système de santé

Face à la crise que connaît le secteur de la pédiatrie depuis plusieurs semaines, **le ministre de la Santé et de la Prévention François Braun s'est pleinement mobilisé** en proposant un **plan d'action ambitieux** qui combine deux niveaux de réponse :

- **Des solutions immédiates**, pour aider les professionnels de santé à répondre aux besoins urgents des enfants et à faire face notamment à une épidémie de bronchiolite particulièrement virulente et précoce cette année ;
- **Des réponses de moyen et long termes** ensuite pour faire évoluer et renforcer la pédiatrie, mais aussi investir durablement sur le champ de la santé des enfants et adolescents dans notre pays. C'est tout le sens des « Assises de la Pédiatrie et de la Santé de l'enfant » qui se clôtureront au printemps, et dont François Braun, accompagné de la ministre déléguée Agnès Firmin Le Bodo, a installé hier après-midi le comité d'orientation.

Conformément aux **orientations tracées par le président de la République et la Première ministre**, les « Assises de la Pédiatrie et de la Santé de l'enfant » doivent permettre **une réflexion transversale et globale sur la santé des enfants**. Un travail collectif autour du fonctionnement des disciplines pédiatriques et de la prise en charge des enfants dans des parcours coordonnés entre la ville et l'hôpital, va désormais s'engager afin d'investir durablement sur la santé des enfants et agir ainsi, quels que soient leurs lieux de vie, sur les inégalités de santé qui frappent dès le plus jeune âge. **Ces assises donneront lieu au printemps à l'adoption d'une feuille de route ambitieuse pour la santé des enfants.**

Cette phase de concertation sera conduite dans une **approche interministérielle**, qui associera notamment le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Pap Ndiaye, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Sylvie Retailleau, le ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, Jean-Christophe Combe, la ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, Dominique Faure, ainsi que la secrétaire d'État chargée de l'Enfance, Charlotte Caubel. François Braun entend ainsi **apporter des réponses aux préoccupations très concrètes des pédiatres** et de tous les professionnels de santé impliqués dans la prise en charge et la santé des enfants, et susciter une dynamique dans l'ensemble de la société.

Pour préparer cette échéance, François Braun a fait le choix de confier à **deux personnalités qualifiées** le soin de coordonner les travaux préparatoires :

- Le Pr Christèle Gras Le Guen, Professeure des Universités en pédiatrie, cheffe du service de pédiatrie générale et des urgences pédiatriques au CHU de Nantes, présidente de la Société française de Pédiatrie,
  - Adrien Taquet, ancien secrétaire d'État chargé de l'Enfance et des Familles.
- Ces personnalités qualifiées co-présideront le **comité d'orientation des Assises**, dont le rôle est d'**animer le dialogue et de recueillir les propositions de toutes les parties prenantes** en

vue de l'élaboration de la feuille de route pluriannuelle sur la santé des enfants et adolescents. Ils travailleront avec l'ensemble des directions du ministère, et en particulier avec la direction générale de l'Offre de soins, qui coordonnera les travaux opérationnels. Bien entendu, l'ensemble des parties prenantes seront associées à ces travaux, qu'il s'agisse des fédérations hospitalières, des représentants des professionnels libéraux, des associations représentant les parents et les patients, etc.

**6 axes de travail**, centrés sur les besoins de l'enfant, ont été définis hier pour préparer et nourrir la feuille de route :

1. Garantir à tous les enfants un parcours de santé de qualité et sans rupture ;
2. Améliorer le parcours en santé des enfants aux besoins particuliers ;
3. Relever le défi de la santé mentale des enfants ;
4. Mieux prévenir, pour améliorer la santé globale des enfants ;
5. Renforcer la formation des professionnels et faire évoluer les métiers de la santé de l'enfant ;
6. Améliorer les connaissances et les pratiques en santé de l'enfant par la recherche, et favoriser les pratiques innovantes.

Ces « Assises de la Pédiatrie et de la Santé de l'enfant » seront un **rendez-vous majeur de transformation et d'amélioration des prises en charge**, avec pour objectif central de **faire de la santé de nos enfants une priorité de l'action publique**.

Afin de garantir la plus grande concertation possible sur l'ensemble de ces sujets, tous les acteurs du secteur de l'enfance sont appelés à communiquer leurs contributions via un [questionnaire en ligne](#). Retour ligne automatique

Ces contributions doivent être tournées vers la formulation de propositions concrètes, susceptibles d'améliorer durablement la santé des enfants d'aujourd'hui et à naître, afin de définir concrètement un plan d'actions le plus opérationnel possible.

---

## Contacts presse

Cabinet de M. François Braun  
[sec.presse.cabsante@sante.gouv.fr](mailto:sec.presse.cabsante@sante.gouv.fr) – 01 40 56 60 60

Cabinet de Mme Agnès Firmin Le Bodo  
[sec.presse.cabotps@sante.gouv.fr](mailto:sec.presse.cabotps@sante.gouv.fr) – 01 40 56 85 17